PAYS DESS
Livraison Express d
230 pays et territoire
Chronopost dans le
• Départements, Ré
d'Outre-Mer
• Suisse
• Norvège
• Reste des pays du
européenne dessen
Pour connaitre les délai
www.chron

Documents sans v
commerciale uniq
Documents only.
No commercial valu
N'envoyez ni argent
ni titres de paieme
ni réponses à appel
Cash, payment orders
are not accepted.

Pour expédie
votre envelop
• Complétez lisiblement au
et en lettres majuscules s
transport avant de fermer
Inscrivez l'adresse géographique
de voie) de votre destinataire et
(les boîtes postales PO - Box ne
Vérifiez l'exactitude du code p
de destination. Inscrivez bien
téléphone et le code porte
destinataire sur le document de
• Votre envoi est prêt à e
Remettez ce Prêt-à-Expédier® à
de poste ou dans les Agences Ch

Service Client
Enlèvement et suivi des envois s
www.chronop
Application mobile de Ch
disponible sur l'iTunes et G
"La marque iTunes est la propriété
Corporation Inc. La marque Google
propriété de Google, Inc.
Entreprise
0825 801 801**
**0,20 €TTC la minute, coût au
Particulier
0969 391 391**
**Appel non surtaxé

3 566660 00355
Référence article : 17

(hors Chronopéle®).

7. RESPONSABILITE
7.1 PERTE/AVARIE
La responsabilité de CHRONOPOST est engagée en cas de perte ou de dommage matériel causé au colis en cours de transport ou de non-livraison, sauf faute de l'expéditeur ou du destinataire, cas de force majeure, vice propre de l'objet, insuffisance d'emballage qui constituent des cas d'exonération.
Si elle est établie, la responsabilité de CHRONOPOST est engagée pour la valeur de la marchandise au jour du sinistre, le montant de sa réparation ou les frais directs de reconstitution des documents, dans la limite de 250 euros par colis, et sur présentation de justificatifs. Pour les colis dont le poids excède 7,57 kg, l'indemnisation est portée à 33 € par kilogramme sans pouvoir excéder 1000 € par colis.
7.2 RETARD
Les délais de livraison garantissent pour une prise en charge du lundi au vendredi, exception faite des envois remis le samedi pour lesquels les délais courent à compter du lundi suivant. Les livraisons sont décomptés les jours ouvrés, sauf les jours fériés, dans le pays de destination.
En cas de retard à la livraison de son fait et en cas de préjudice prouvé, CHRONOPOST s'engage à régler une indemnité qui ne peut excéder le prix du transport, droits, taxes et frais divers exclus sur demande écrite effectuée conformément à la procédure définie dans l'article « Réclamation » ci-après.
7.3 PRÉJUDICE INDEMNISABLE
CHRONOPOST ne saurait être tenue à la prise en charge du préjudice immatériel ou indirect quelle qu'en soit la cause.
8. ASSURANCE DU BIEN TRANSPORTE
L'expéditeur peut assurer le contenu de son colis dans la limite de 5.000 euros et moyennant le paiement de la prime correspondante conformément aux barèmes et conditions disponibles sur les affiches tarifaires établies sur son www. chronopost.fr
L'expéditeur doit déclarer la valeur du bien transporté à compter du premier euro, et payer la prime correspondante. Elle est calculée par tranche de 100 € dans la limite de responsabilité contractuelle pour perte et avaries. La valeur déclarée ne substitue pas celle définie dans la limite de responsabilité contractuelle pour perte et avaries. Elle en couvre pas les dommages immatériels, les préjudices indirects (liés que perte de marché, de clientèle, etc.) ou matériels consécutifs à un matériel ou à un dommage matériel. L'assurance n'est souscrite que si la prime a été payée.
L'assurance ne garantit pas les marchandises et objets exclus de la responsabilité de CHRONOPOST (voir ci-dessus, article 2 « Marchandises interdites ») ni les dommages causés aux biens confiés à CHRONOPOST.
En cas d'indication aux dispositions ci-dessus, l'expéditeur autorise CHRONOPOST à disposer des colis de la façon qu'elle jugera opportune y compris d'en abandonner l'acheminement et indemniser l'expéditeur à hauteur de la valeur déclarée, sans que ce soit.
9. RECLAMATION
Sous peine de forclusion et d'irrecevabilité de la réclamation, toute réclamation doit être motivée et accompagnée de tous les justificatifs nécessaires (factures d'achat, photographies justifiant de l'état du colis, etc.) et adressée par écrit dans les conditions suivantes :
- A défaut de réception de l'envoi : dans les 7 jours francs suivant la date de présentation à la livraison ;
- En cas d'avarie ou de perte partielle : dans les 7 jours francs suivant la date de réception de l'envoi ;
- En cas de retard : dans les 21 jours francs suivant la date de présentation à la livraison ;
- En cas de perte totale : dans les 30 jours francs suivant la date de présentation à la livraison.
Le délai de réclamation est suspendu à compter de la date de réception par CHRONOPOST de la réclamation écrite et de tous les justificatifs nécessaires, jusqu'à la date de réception par l'expéditeur de la réponse de CHRONOPOST.
10. PRIX
La prestation est facturée en fonction des tarifs en vigueur au jour du dépôt.
11. MEDIATION
La réclamation consommateur a la possibilité, si la réponse de CHRONOPOST ne le satisfait pas ou s'il n'a pas reçu de réponse 2 mois après la déplt de sa réclamation, de saisir le Médiateur du groupe La Poste, Case Postale F 407, 9 rue du Colonel Pierre Avia, 75757 PARIS CEDEX 15, http://www.laposte.fr/mediateurlitiges.php, qui est compétent pour tout litige concernant l'ensemble des services couverts par les présentes conditions générales de vente. La procédure de médiation est gratuite. Le Médiateur du groupe La Poste peut être saisi par les consommateurs soit directement soit par un intermédiaire (association de consommateurs, service conso, élu, autre médiateur...).
12. ANNULATION - INVALIDITE
Au cas où l'une quelconques des dispositions des présentes conditions serait déclarée nulle ou réputée non écrite, toutes les autres dispositions conserveront à s'appliquer.
13. PRESCRIPTION
Toutes les actions qui prescrivent dans le délai d'un an à compter de la date de la livraison ou du jour où la livraison aurait dû avoir lieu.
14. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL
Chronopost informe le Contractant que les informations nominatives et les données à caractère personnel (ci-après les « Données ») qui lui sont demandées, sont nécessaires à Chronopost pour traiter sa demande et exécuter des prestations de transport.
CHRONOPOST s'engage à respecter la confidentialité des Données communiquées par l'expéditeur et/ou le destinataire et à les traiter conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles.
Les Données collectées sont pour destinataires Chronopost, La Poste et ses filiales.
Les Données pourront être utilisées par CHRONOPOST, par ses services et par tout tiers situé dans l'Union Européenne et qui participe à l'exécution des services et ce, dans le strict respect de la réglementation applicable :
- pour l'exécution de la prestation de transport,
- pour renforcer et personnaliser la communication notamment par l'envoi de newsletters, d'offres de produits et services analogues, et d'enquêtes opinions dans le cadre de la personnalisation de la relation commerciale,
- pour mesurer le niveau de satisfaction des destinataires et améliorer les offres et les services de CHRONOPOST par des enquêtes de satisfaction (par mail ou par téléphone).
Les Données sont conservées pour une durée n'excédant pas 3 ans et cédé à l'issue de l'exécution des services ou de la fermeture du compte client, à l'exception des Données qui peuvent être conservées 10 ans.
Dans le cadre de l'informatisation d'une partie des activités du Service Client de Chronopost, certaines Données (telles que les données de contact) peuvent faire l'objet d'un transfert hors Union Européenne. Ce transfert intervient sous la responsabilité de Chronopost dans des conditions et sous des garanties propres à assurer la protection des données.
Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, les Informations personnelles concernant ses flyers et notamment les destinataires, il s'engage à ne pas contacter ces personnes aux prescriptions et lois en vigueur ou ce qui concerne le traitement des informations nominatives.
L'expéditeur en sa qualité de responsable du traitement, s'engage à avoir procédé à toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre des traitements de données à caractère personnel qu'il exploite, et notamment à la déclaration préalable de tout flyer de l'éventuel transfert à Chronopost de ces Données.
L'expéditeur/le destinataire pourra à tout moment exercer son droit d'accès aux Données le concernant, son droit d'opposition à recevoir de la prospection et son droit de rectification ou de suppression pour les renseignements inexacts ou périmés en adressant sa demande à Chronopost SAS - Contact Service Client - Liberté - 3 AVENUE GALLIENI, à GENTILLY (94250) ou par email à l'adresse email suivante : rectification-client@chronopost.fr, en indiquant vos nom, prénom, adresse postale et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité.
15. CLAUSE ATTRIBUTIVE - ATTRIBUTION DE JURIDICTION
Les présentes conditions sont soumises au droit français.
Tout litige relatif aux présentes sera soumis au tribunal de commerce exclusive de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Paris.

2007). Par dérogation à l'article 6 ci-dessus, l'expéditeur est informé que tous les colis chargés dans les avions sont susceptibles de subir des visites de sûreté pouvant inclure l'utilisation de rayons X.
6. PRISE EN CHARGE / LIVRAISON
Les délais courent à compter de la prise en charge par CHRONOPOST, ou sa mandataire sur présentation d'une pièce d'identité et après paiement des frais dus. Les délais de livraison ne sont pas garantis. Ils sont donnés à titre indicatif et ne font pas partie intégrante du contrat de transport. Ils ne peuvent donner lieu à indemnisation ni à annulation de la vente ou du contrat.
Les livraisons en ISA, Codex, Boîte Postale, CS, Libre Réponse et Poste Restante ne sont pas assurées.

10/2017

RT 326 6 16:00 A 0295 07.20

IN

0460 0000 0733 38M
IE2 Service
E Pack
US-2902-MIA9
ROW3 302-US-39501
18/07/2018 18:43 329 PUMA V3.4.11a ZPL-2
00395010460000007333830284OS

ORIGIN ID:CTYA
ALICIA OLIVERA
IBC MIA
8401 NW 17TH ST.
MIAMI, FL 33126
UNITED STATES US
(305) 591-8080

SHIP DATE: 19JUL18
ACTWGT: 0.32 LB MAN
CAD: 0957070/CAFE3111
BILL SENDER

TO US DISTRICT COURT
US DISTRICT COURT
DON RUSSEL COURTHOUSE STE 403
2012 15TH STREET
GULFPORT MS 39501
(228) 563-1700
DEPT: 27264221
REF: %00395010460000007333830284O

FedEx Express

TRK# 0201 4409 1001 0295
FRI - 20 JUL 3:00P
STANDARD OVERNIGHT
XH BIXA
39501
MS-US BFM

Part # 154250-354 TRITRA 02/14

Receiver's copy

ORIGIN ID BVE
FROM: see Chronopost AWB # XE319009084FR
WEIGHT: 0.25 KG
TO :US DISTRICT COURT
DON RUSSEL COURTHOUSE SUIT 403
2012 15TH STREET
GULFPORT
39501
US
REF 0460000073338M
DATE: 18/07/2018
CONTACT NAME
E-MAIL

1 OF 1
CHRONOPOST
MIA ROW3
USA

CITS-8020-V2-SC

© Copyright Chronopost 2017

Format utile : 27×33,5 cm
Résistance maximale conseillée (emballage inclus) : 1 kg